

**Commission scolaire  
René-Lévesque**

**ÉCOLE ANTOINE-BERNARD  
CARLETON  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Séance ordinaire, mercredi 31 janvier 2018.**

**CE 2017-2018**

**Procès-verbal**

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Antoine-Bernard tenue à la salle de conférence s no 1 de l'école le 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2018 à 19h.

**SONT PRÉSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Représentants de parents :	Mmes Christelle Latrasse Mélanie Marin M. Rémi Gagnon
Représentants des enseignants :	Mme Maryse Normandeau M. Félix Boudreau
Représentant des professionnels :	M. David Fath
Représentant la communauté :	M. Simon Alain
Représentant de la direction :	M. Yves Porlier
Invitée :	Mme Tamara Ouellet

**SONT ABSENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Représentante du personnel de soutien :	Mme Manon Ouellet
Représentante des élèves :	Mlle Mollie Bujold
Représentants des parents :	Mmes Véronique Henry Nathalie Leblanc

:

## 1- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Porlier souhaite la bienvenue après avoir vérifié le quorum. Le quorum est constaté, la séance peut débuter.

## 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Mélanie Marin fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Félix Boudreau propose le point « Conférencier » à *Autres sujets* et adopte l'ordre du jour.

CE\_17-18-  
751

## 3- ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2017

Mme Christelle Latrasse propose l'adoption du procès-verbal après la lecture et la modification d'apporter le point 6.1 en début de réunion.

CE-17-18-  
752

**suivi :**

### 5.6. Résultats du sondage :

Afin d'éviter les distorsions et interprétations des résultats, seuls les parents du CE auront les résultats et non le diffuser à la masse. Les résultats pourront être introduits dans le rapport annuel de fin d'année.

### 5.9 Situation des fumeurs :

La personne responsable de la surveillance de la zone fumeurs constate qu'il y a très peu de personnes qui ne respectent pas la zone. Parfois en temps glacial, ils se rapprochent de l'école, mais de façon générale, la situation s'est grandement améliorée.

## POINT D'INFORMATION

### 6.1. Résultats du sondage aux élèves :

Mme Tamara Ouellet présente les résultats du sondage aux élèves Elle explique également le contexte dans lequel le sondage a vu le jour ainsi que son utilité et répond aux questions des parents.

Suite à la présentation, Mme Mélanie Marin propose de faire un comité de travail en collaboration avec le gouvernement étudiant et le comité *Milieu de vie* afin de travailler sur l'axe d'aménagement intérieur et extérieur.

#### **4- Période de question**

Aucune question

#### **5. POINTS DE CONSULTATION**

CE-17-18  
753

##### **5.1 Recommandation pour la dérogation du pré-dep**

M. Porlier explique le détail de la grille matières Pré-Dep pour l'année scolaire 2018-2019 et nous explique à nouveau ce qu'est le parcours particulier du Pré-DEP. Il demande au conseil s'ils sont d'accord pour recommander un groupe de Pré-DEP pour l'an prochain à l'école Antoine-Bernard.

Il est proposé par Christelle Latrasse et appuyé par M. David Fath de recommander la constitution d'un groupe pré-DEP pour l'an prochain à l'école Antoine-Bernard.

##### **5.2 Semaine des enseignants et des autres membres du personnel**

M. Porlier questionne si le C.E. veut offrir un petit quelque chose aux membres du personnel pour la semaine des enseignants. La direction achètera des viennoiseries, le CE offrira des coffrets de thés et le gouvernement étudiant offrira des jus, café et autres.

Un budget maximal de 200\$ sera accordé proposé par M. Rémi Gagnon et adopté à l'unanimité.

CE-17-18  
754

##### **5.3. Répartition des montants reçus pour les mesures dédiées**

Le ministère demande une confirmation prouvant que la commission scolaire a bien réparti les montants dédiés. M. Porlier donne les montants alloués selon les différentes mesures. Au total, \$31 677 ont été investis, Mme Christelle Latrasse propose la confirmation du montant reçu.

CE-17-18  
755

#### **6. POINTS D'INFORMATION :**

##### **6.1. Résultats du sondage des élèves :**

Ce point a été présenté après le suivi afin de permettre de Tamara de quitter puisqu'elle est invitée.

## **6.2. Budget :**

M. Porlier présente le budget global et conclut que l'école est en bonne situation financière.

M. Rémi Gagnon propose d'utiliser le budget des comités de CE et Commissaires afin d'amener un parent du CE au congrès du comité de parents pour assurer la relève puisqu'il en est à sa dernière année.

## **6.3. Projet de choix de cours**

M. Porlier explique que les enseignants participeront à une formule d'« Explo- Option » afin de présenter aux élèves les choix de cours optionnels. Les élèves seront rencontrés durant la semaine du 12 février afin de connaître leur choix. La liste des cours offerts sera faite à partir des intérêts des élèves.

## **6.4. Activités scolaires**

M. Porlier présente les activités à venir pour les mois de février et mars :

2 février : Ligue CSRL de volleyball de Matapédia

Semaine du 5 février : Semaine des enseignants

8 et 9 février : Sortie à Pin Rouge pour les élèves de sec. 1, 3 et PCM

Semaine du 12 février : Semaine de la persévérance scolaire

15 et 16 février : Coupe CSRL de hockey à Paspébiac

23 février : Sortie à Pin Rouge pour les élèves de sec. 4 et 5

5 au 9 mars : Semaine de relâche

12 mars : Journée pédagogique école

13 mars : Tutorat à la 2<sup>e</sup> période

15 mars : Rencontre de parents

21 mars : Conseil d'établissement

22 mars : Concours Opti-Maths

23 mars : Tournoi de badminton à Grande- Rivière

## **6.5. État de la situation par le policier jeunesse :**

M. Simon Alain donne un portrait de la situation de son territoire qui englobe St-Omer à Bonaventure. Sur 25 dossiers en cours, 5 sont reliés à l'école Antoine-Bernard et aucun ne concerne la drogue ou la pornographie juvénile. Il y aura une campagne de sensibilisation de fait auprès des élèves de premier cycle, au niveau de la pornographie juvénile.

M. Gagnon mentionne que les jeunes risquent de banaliser la marijuana l'an prochain avec la légalisation et demande si la commission scolaire a pris position ou si elle compte faire de la prévention.

A Bonaventure, l'école accueille le programme MADD afin de faire une sensibilisation aux dangers de la conduite en état d'ébriété et le programme IMPACT. M. Porlier contactera l'école de Bonaventure afin de voir s'il y aurait possibilité de se joindre à leurs groupes au lieu de faire déplacer le programme car c'est un gros projet.

### **7. Comité de parents :**

La rencontre a eu lieu le 22 janvier dernier. Le sujet principal était le nouveau projet éducatif. Entre autre, le ministère veut augmenter le taux de diplomation.

Mme Mélanie Marin questionne si des mesures sont prises afin de contrer le décrochage.

### **8. Gouvernement étudiant**

M. David Fath fait le listing des activités à venir;

-Activités de Noël : Courrier de Noël, C'est une nouvelle activité cette année où les élèves écrivaient des messages à d'autres, de façon aléatoire.

-Activité de St-Valentin : vente de roses et d'œillets.

-Journée thématique Chic et bien coiffé( à venir)

-Semaine de la persévérance : Les enseignants seront invités à souligner les bons coups des élèves;

-Comité vert : Serre et horticulture à l'intérieur dans le cadre du cours projet intégrateur

Mme Mélanie Marin souligne que les élèves apprécient le travail de la présidente Mme Mollie Bujold pour ses belles initiatives et sa présence sur les réseaux sociaux.

### **9. Autres sujets :**

Conférencier et motivation : Projet engagement : Mme Tamara Ouellet et Mme Annie Viens ont lancé un projet de motivation pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Des affiches et des slogans sont affichés. M. Félix Boudreau a lancé l'idée de recevoir M. David Philippe comme conférencier. La démarche suit son cours.

### **10. Courrier**

Aucun courrier

## **11. période de questions**

Aucune question

## **12. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le 21 mars 2018,  
19 h

## **11. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

M. Rémi Gagnon propose la clôture de la séance à 21h30.

**Maryse Normandeau**

Secrétaire de la rencontre.